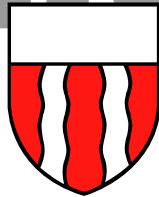


VILLE DE
Renens



PROCES - VERBAL

**De la séance du Conseil Communal de Renens
Du jeudi 15 septembre à 20h00
À la Salle de Spectacles**

1^{ère} séance – 2016 / 2017

Séance du jeudi 15 septembre 2016

Présidence de M. Silvio Torriani, Président

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Bureau, Madame la Secrétaire et moi-même vous souhaitons la bienvenue.

J'adresse mes cordiales salutations à Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, au Bureau, à notre huissier ainsi qu'à tous les spectateurs et téléspectateurs qui suivent nos débats à la tribune, à la télévision ou sur internet grâce aux équipes techniques ici présentes.

À ce propos, je vous informe que les diffusions TV se dérouleront le vendredi à 20h00, le samedi à 14h00 ainsi que le dimanche à 19h00.

57 conseillères et conseillers ayant signé la liste de présence, l'assemblée peut valablement délibérer, et ce, conformément à l'article 68 du Règlement du Conseil.

Sont excusé(e)s: Mmes Martha Bejarano, Sandra Martins, Armelle Saunier, Maddalena Sisto, Suzanne Sisto-Zoller et Antoinette Zosi ainsi que MM. Johnson Bastidas, Anton Chatelan, Gian-Luca Ferrini, Florian Gruber, Jean-François Jeanrichard, Bilal Kahraman, Antonio Lepore, Raffaele Montefusco, Walter Siegrist, Vito Vita et Laurent Voisard

Sont absent(e)s: Mmes Milica Maksimovic et Angela Riccio ainsi que MM. Yves Briaux et Pascal Montemari

1. Adoption de l'ordre du jour

Après s'être assuré que l'ordre du jour ait été envoyé dans les délais à tous les conseillères et conseillers, M. le Président annonce qu'il a reçu:

- Le dépôt d'une motion de M. le Conseiller communal Pascal Golay intitulée "Un frein à l'endettement: Outil positif et d'aide à la décision pour la Commune",
- Une interpellation de Mme la Conseillère communale Verena Berseth concernant la sécurité des personnes à mobilité réduite dans le quartier de Longemalle,
- Une interpellation de M. le Conseiller communal Byron Allauca intitulée "La Ville de Renens prévoit-elle d'informer et d'encourager ses ressortissants étrangers à se naturaliser avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité?"

Ces interventions seront traitées prioritairement au point N° 13 de l'ordre du jour

M. Le Président ouvre la discussion sur cet ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, M. Le Président soumet l'ordre du jour aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de
 - a) la séance du Conseil communal du 23 juin 2016
 - b) la cérémonie d'installation et de prestation de serment des Autorités communales de la Ville de Renens du 28 juin 2016
3. Démissions
4. Assermentations
5. Communications de la Présidence
6. Communications de la Municipalité
 - Réponse écrite à l'interpellation de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz concernant la mauvaise visibilité à la sortie du Chemin de Corbettes sur l'Avenue du Temple
7. Communications éventuelles de la Commission des finances
8. Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)
9. Communications éventuelles de la Commission régionale et intercommunale (CRI) et rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux – art. 41 du Règlement du Conseil communal
10. Changement dans la composition des commissions permanentes et commissions intercommunales
11. **Rapport de commission – Préavis N° 105-2016** – Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini intitulé "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations"
Mme Elodie Golaz Grilli, Présidente-rapporteuse
12. Dépôts de préavis – Discussion préalable
 - Préavis N° 1-2016 – Arrêté d'imposition pour l'année 2017
Présidence: Commission des finances
13. Motions, postulats, interpellations
14. Questions, propositions individuelles et divers

2. **Adoption du procès-verbal de**
 - a) **la séance du Conseil communal du 23 juin 2016**
 - b) **la séance d'installation et de prestation de serment des Autorités communales de la Ville de Renens du 28 juin 2016**

M. Le Président ouvre la discussion sur les deux procès-verbaux.

La parole n'étant pas demandée,

- a) le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 23 juin 2016 est soumis à l'approbation des membres du Conseil communal. C'est à l'unanimité que le procès-verbal est accepté.
- b) Le procès-verbal de la séance d'installation et de prestation de serment des autorités communales de la Ville de Renens du 28 juin 2016 est soumis à l'approbation des membres du Conseil communal. C'est à l'unanimité que le procès-verbal est accepté.

M. Le Président remercie Mme Yvette Charlet pour son travail ainsi que Mme Agathe Barreau pour son travail de relecture.

3. Démissions

M. Le Président informe que le Bureau du Conseil a reçu les démissions suivantes:

- par un courrier daté du 26 juillet 2016, M. Jean-Pierre Bonvallat a fait part de sa renonciation à siéger. Le siège vacant appartient à la liste UDC Renens. Ce parti n'ayant pas de "vient-ensuite", le Bureau du conseil devra procéder à une élection complémentaire (selon l'Art. 66 LEDP un nouveau candidat doit être présenté dans les 5 semaines suivant la démission). Pour ce cas, la date du 15 août 2016 sera celle retenue comme date de réception. Celle-ci correspondant à la date à laquelle le Bureau du Conseil a reçu ce courrier. La date butoir est de ce fait le 20 septembre 2016.
- par un courriel daté du 22 août 2016, M. Jean-Baptiste Blanc a fait part de sa démission avec effet immédiat. M. le Président en fait la lecture:

"Madame, Monsieur,

Je, soussigné, ai le regret d'annoncer, par la présente lettre, ma démission du Conseil communal de Renens avec effet immédiat, en raison de mon très prochain déménagement hors de la Commune.

Je garderai un très bon souvenir de mes quelques années de vie à Renens et souhaite au Conseil communal une excellente législature."

M. le Président informe que le siège vacant appartient à la liste la Fourmi rouge POP. Le premier des "viennent ensuite" est M. Mohammed Eareby, le Bureau a constaté son élection, toutefois pour cause de maladie M. Eareby n'a pas encore donné de réponse.

M. le Président ouvre la discussion.

- **M. Stéphane Montabert, UDC**

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

La partie de vos communications sur les dates d'envoi de courrier me semble curieuse. Prenant comme postulat que M. Bonvallat a bien démissionné, le délai pour son remplacement court à partir du moment où l'annonce en a été faite en public à cette assemblée, c'est-à-dire ce soir. Il me semble que Renens a toujours procédé ainsi.

Autrement, par quel autre canal officiel la population pourrait-elle être informée que l'UDC Renens cherche un nouveau Conseiller communal?

C'est, me semble-t-il, la pratique qui a toujours prévalu jusqu'à ce jour. Je vous invite lors de votre prochaine séance du bureau à examiner les archives de ce Conseil et à consulter d'anciens présidents de cette assemblée pour confirmation.

En ne donnant pas à ce point de l'ordre du jour plus d'importance qu'il n'en mérite, je vous assure, M. le président, que nous nous efforçons de trouver au plus vite un remplaçant.

Réponse de M. le Président

Je vous remercie. Selon ce que je connais, c'est la date à laquelle le Bureau du Conseil a reçu officiellement, par le groupe UDC, la démission qui est la date de référence à partir de laquelle les cinq semaines courent. Votre demande sera donc examinée et une réponse vous sera donnée le plus rapidement possible.

La discussion n'étant plus demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

4. Assermentations

Plusieurs membres du Conseil élu lors des élections du 28 février dernier n'ont pas été assermentés par Mme la Préfète en date du 28 juin 2016.

M. le Président prie les conseillères et conseillers suivants de bien vouloir s'avancer devant l'assemblée à l'appel de leur nom et invite les membres du Conseil communal ainsi que le public à se lever.

M. Gabriel Borcard, Mme Anne Cherbuin, Mme Arabella Droz, M. Jean-Marc Dupuis, M. Simon Favre et M. Ali Korkmaz

M. le Président donne lecture de la formule du serment et prie les nouveaux conseillers de lever la main droite à l'appel de leur nom et de s'engager en répondant par "*Je le promets*".

Après la lecture du serment, M. le Président remercie les nouveaux assermentés et les prie de reprendre place.

Puis il informe que:

- Mme Armelle Saunier, excusée pour le conseil de ce soir, sera assermentée lors de notre séance du 13 octobre et la félicite sincèrement, au nom de toute l'Assemblée, pour la naissance de sa fille Roxance.
- Mmes Suzanne Sisto-Zoller et Maddalena Sisto ainsi que MM. Raffaele Montefusco et Florian Gruber, également excusés, seront également assermentés lors de notre séance du 13 octobre.

M. le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, M. Le Président clôt la discussion.

5. Communications de la Présidence

Mesdames, Messieurs,

- ❖ Je vous rappelle que **la prochaine votation fédérale** aura lieu le 25 septembre. Merci aux personnes convoquées pour le dépouillement et qui seraient dans l'impossibilité de venir de bien vouloir en informer Mme Charlet au plus vite.
- ❖ Le Bureau du Conseil a pris connaissance d'**événements survenus** lors de la séance de la commission ayant traité, en date du 29 juin 2016, de la réponse à la Municipalité au postulat de M Gian-Luca Ferrini.

Lors de cette réunion, un commissaire a eu un comportement inacceptable, ne respectant pas les règles propres à un travail constructif, sérieux et respectueux, de l'avis des autres participants.

Je rappelle que les citoyens, en nous élisant, nous ont fait confiance, cela signifie que notre travail de conseiller doit être mené avec engagement, sérieux, compétence et respect réciproque.

Je compte sur la collaboration de tous les groupes pour que cela ne se répète plus!

Dans ce cas de figure, après avoir pris l'avis de Mme la Préfète, le/la Président/e d'une commission, d'un préavis, voir du Conseil communal peut suspendre, voir renvoyer à une date ultérieure la séance en cours.

- ❖ En tant que Président, j'ai reçu en date du 6 septembre une **pétition de l'Association Vivre Renens et l'Ouest lausannois (AVREOL)**, munie de 270 signatures, intitulée «Pétition pour qu'une véritable démarche participative s'instaure avant le concours d'architecture de l'îlot de la Savonnerie" dont le texte est le suivant:

"Nous demandons:

que la démarche participative annoncée par les Autorités précède le concours d'architecture;

que la démarche participative débute par une vaste consultation de tous les habitants de la Commune, ainsi que de tous les acteurs concernés (associations, commerçants et entreprises) afin de déterminer le plus précisément possible les besoins de logements, d'infrastructures publiques, de locaux associatifs, de commerces, etc.

que le cahier des charges du concours d'architecture soit établi en étroite collaboration avec la population, les associations et les acteurs économiques de Renens."

Cette pétition sera transmise à la commission des pétitions. Cette commission n'ayant pas encore nommé son président, les documents seront transmis à M. Richard Neal qui sera chargé de convoquer la première séance. Le texte de cette pétition est à votre disposition à la fin du Conseil auprès de Mme Charlet.

- ❖ Je rappelle à toutes les conseillères et tous les conseillers qu'ils doivent signer la **liste de présence** à leur arrivée aux séances de notre Conseil.
- ❖ Enfin je vous rappelle que vous avez reçu en date du 13 juillet une information écrite pour le nouveau système de transmission des documents du Conseil communal,

*notamment l'utilisation d'une **messagerie personnelle**. Selon des informations reçues, il y a encore plusieurs conseillers qui n'ont pas entrepris les démarches nécessaires. Comme pour toute nouveauté il faut un certain temps pour que le système soit largement utilisé. Pas de panique! le service informatique de notre commune est à votre disposition pour vous assister.*

M. Le Président ouvre la discussion sur les communications de la Présidence.

La parole n'étant pas demandée, la discussion sur les communications de la Présidence est close.

6. Communications de la Municipalité

M. Le Président demande à la Municipalité si elle a d'autres communications que celles que les conseillers ont reçues par écrit, à savoir le communiqué de la Municipalité du 29 août 2016 sur ses activités du 11 juin et 29 août 2016 ainsi que la réponse écrite à l'interpellation de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz concernant la mauvaise visibilité à la sortie du Chemin des Corbettes sur l'Avenue du Temple.

- **M. Jean-François Clément, Syndic**

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,
Mesdames et Messieurs qui assistez à ce Conseil,*

Je vous adresse les cordiales salutations de la Municipalité et vous souhaite de fructueux et cordiaux débats dans le respect du serment que nous avons prononcé et de notre mandat.

Ce Conseil suit une cérémonie d'assermentation qui a été intense avec beaucoup d'émotion et lors de laquelle nous avons chanté l'hymne vaudois qui loue l'amour des lois, la liberté et la paix.

C'est avec beaucoup d'émotion et la pleine conscience des enjeux que je participe ce soir à cette séance en qualité de Syndic. La configuration de ce Conseil est nouvelle, de nouvelles et de nouveaux conseillers sont parmi nous tant au Législatif qu'à l'Exécutif et je pense que nous sommes nombreux à éprouver de l'émotion face à ce nouveau rôle, dans un contexte d'enjeux majeurs à relever.

Une législature de cinq ans débute. Les séances de travail seront nombreuses, de même que les occasions de confronter nos idées, nos valeurs et en débattre. Le rythme sera soutenu aussi; en effet, la Ville de Renens et le district de l'Ouest lausannois dont nous sommes le chef-lieu vivent une phase extraordinaire de développement et nous avons une énorme chance d'y participer activement. Développer les prestations, améliorer les infrastructures, accroître encore et toujours le vivre-ensemble sont les raisons pour lesquelles nous avons été élus, pour lesquelles nous siégeons et qui nous occuperont lors de nos nombreuses séances de travail.

Je suis convaincu que nous saurons travailler ensemble dans le respect de nos valeurs et de nos différences, en collaboration avec tous les partenaires pour contribuer à améliorer encore le vivre-ensemble et la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Ce sera tout pour les communications de la Municipalité.

M. Le Président ouvre la discussion sur les Communications de la Municipalité.

- **M. Ali Korkmaz, PSR**

Intervention suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation concernant la mauvaise visibilité à la sortie du Ch. de Corbettes sur l'Av. du Temple.

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

Je voulais tout simplement dire que je ne suis pas convaincu par la réponse de la Municipalité concernant la mauvaise visibilité à la sortie de Ch. de Corbettes. En plus, j'ai constaté que le chemin du Village, 20 mètres plus haut, avait son miroir installé. Du coup, je ne suis pas convaincu, mais accepte la conclusion des agents de sécurité de l'Ouest lausannois qui sont venus et que nous avons pu rencontrer avec d'autres habitants.

- **Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge**

*Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers Collègues,*

J'ai lu le Communiqué de la Municipalité du 29 août 2016 et en page 2, 4^{ème} paragraphe, nous pouvons lire que la Municipalité "a décidé d'accepter la proposition de modification de la clé de répartition des coûts de PoOuest...". J'aurai aimé savoir quelles étaient les incidences financières pour la Commune de Renens?

Réponse de M. Olivier Golaz, Conseiller municipal

Merci Mme Nicole Divorne pour votre question.

Effectivement, depuis quelque temps nous cherchions à modifier cette clé de répartition. Ce qu'il faut savoir c'est que depuis 2008, soit depuis que "Police" existe, cette clé de répartition était basée sur le point d'impôts, les interventions et sur la population. Plusieurs communes demandent depuis plusieurs années la révision de cette clé. Celle-ci a maintenant été révisée de manière toute simple, peu de choses ont été modifiées: nous avons conservé le point d'impôts net ainsi que les interventions qui se font dans chaque commune, mais nous avons doublé le point relatif à la population. Trois communes sont bénéficiaires, Prilly, Crissier et Renens. Pour notre Commune cela représente un montant significatif de CHF 108'000.-. Voilà ce que je peux répondre à votre question.

La parole n'étant plus demandée, M. Le Président clôt la discussion sur les Communications de la Municipalité.

7. Communications éventuelles de la Commission des finances

M. Pascal Golay, Président de la COFIN, informe M. le Président du fait qu'il n'a pas de communication à transmettre.

Nonobstant, M. Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

8. Communications de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

Mme Arabella Droz, Présidente de la CUAT, informe M. le Président du fait qu'elle n'a pas de communication à transmettre.

Nonobstant, M. Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour

9. Communications éventuelles de la Commission régionale et intercommunale (CRI) et rapport(s) éventuel(s) des membres de conseils intercommunaux – art. 41 du Règlement du Conseil communal

M. Stéphane Montabert, Président de la CRI, informe M. le Président du fait qu'il n'a pas de communication à transmettre.

Nonobstant, M. Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, M. le Président attire l'attention des divers commissaires qui siègent dans les Conseils intercommunaux sur l'obligation de rapporter au moins une fois par année sur leurs activités selon l'Article 46 de notre règlement puis clôt ce point de l'ordre du jour

10. Changement de la composition des commissions permanentes et des commissions intercommunales

M. le Président informe que les Présidents de groupe et de parti ont reçu un courrier du Bureau du Conseil communal de la Ville de Renens leur signalant que le Bureau du Conseil communal de la Ville de Renens a été informé qu'en vertu de l'article 7 des statuts de l'organisation régionale de la protection civile, l'Assemblée régionale est formée de délégués choisis par le Conseil communal ou général de chaque commune parmi ses membres. Elle comprend deux délégués par commune et un délégué supplémentaire par tranche complète de 2'500 habitants, le dernier recensement cantonal officiel précédant le début de la

législature étant déterminant. Selon cette règle, la composition de l'Assemblée régionale sera la suivante

• Bussigny	8'215 habitants	2 + 3 = 5 délégués
• Chavannes	6'802 habitants	2 + 2 = 4 délégués
• Crissier	7'542 habitants	2 + 3 = 5 délégués
• Ecublens	12'288 habitants	2 + 4 = 6 délégués
• Prilly	11'782 habitants	2 + 4 = 6 délégués
• Renens	20'362 habitants	2 + 8 = 10 délégués
• St-Sulpice	3'898 habitants	2 + 1 = 3 délégués
• Villars-Ste-Croix	709 habitants	2 + 0 = 2 délégués

Lors de la séance d'installation des Autorités communales de Renens du 28 juin dernier, le Conseil communal a désigné 9 délégués, et ce, selon la convention de législature signée en date du 19 mai 2016. Ladite convention ne prévoyant pas de commission à "10" et compte tenu des forces en présence au sein du Conseil communal, le Bureau du Conseil a proposé que le 10ème délégué provienne du groupe PLR. Cette proposition ayant été acceptée par tous les groupes, le PLR présente Mme Vanessa Denti.

M. le Président ouvre la discussion.

Celle-ci n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

11. Rapport de commission - Préavis N° 105-2016 – Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini intitulé "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations"

M. Le Président prie Mme Elodie Golaz Grilli, Présidente-rapporteuse de la commission de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

- **Mme Elodie Golaz Grilli**, Présidente-rapporteuse de la commission

La commission chargée d'étudier le préavis N° 105-2016 s'est réunie le mercredi 29 juin 2016 à 19h00, à la salle de conférences de la Sécurité sociale.

Elle était composée de Mme Nicole Haas-Torriani, de MM. Alain De Col, Gian-Luca Ferrini, Abdelfattah Hanachi, Jean-François Jeanrichard, Vito Vita, ainsi que de Mme Elodie Golaz Grilli, Présidente-rapporteuse.

La Municipalité était représentée par Monsieur Didier Divorne, Municipal en charge du logement, ainsi que par Monsieur Frédéric Hubleur, responsable de l'Office du logement.

La commission remercie ces personnes pour les explications qu'elles lui ont fournies.

Compléments d'information :

Ce préavis permet d'avoir une vision large de ce qui se fait dans le canton de Vaud et jusqu'à Genève.

Jusqu'à présent, aucune demande d'étudiant ou d'accueillant potentiel n'a été faite sur Renens pour un tel service.

Le but est de faire connaître les offres qui sont à disposition par plus de communication et une publicité ciblée.

C'est pourquoi en avril, date à laquelle le plus d'étudiants sont à la recherche de logement, un article est paru dans le Carrefour Info.

Quant aux aînés, des échanges ont lieu lors des visites aux nonagénaires, lors de la fête des aînés, à Rayon de soleil, ainsi qu'à l'AVIVO.

Un commissaire propose qu'une information soit envoyée avec l'invitation à la fête des aînés et soit disponible aux guichets de la commune. La municipalité y est favorable.

Si les étudiants sous-louaient une chambre contre rémunération et non en échange de services rendus, il y aurait un risque de perte de soutien en frais médicaux par exemple, si les gains perçus sont trop importants par les aînés au bénéfice des Prestations Complémentaires.

Pour garantir la sécurité des aînés et un bon déroulement de la cohabitation, des entretiens entre les accueillants et les étudiants sont effectués par les organismes qui effectuent ce travail. Des échanges sur les expériences positives passées ont lieu et des explications sur le bail ou autres documents sont donnés. Malgré ceci, des coupures de contrat peuvent avoir lieu.

Si une telle expérience d'échange entre aînés et étudiants voyait le jour à Renens, un projet de filmer ces moments et interviewer les participants pourrait être mis en place.

Pour finir, au vu des offres existantes, la commune de Renens ne souhaite pas aller plus loin et investir dans d'autres projets.

Le service du logement de la ville de Renens et l'ARASOL sont à disposition pour orienter tout demandeur et apporter un soutien à ceux qui n'ont pas internet pour effectuer une demande.

Le but sera de mettre l'accent sur la communication et une publicité ciblée de ce qui se fait.

Retour des commissaires :

Un commissaire remercie le service pour le travail effectué et souligne que la réponse écrite à travers un préavis démontre de l'intérêt de la question.

Le postulant est satisfait si un accompagnement et un accent plus fort sur le renseignement sont faits, ainsi que sur le fait de rassurer les habitants au sujet des structures existantes.

Conclusion

Après délibération, c'est à l'unanimité qu'est accepté ce préavis.

M. Le Président ouvre la discussion sur ce rapport.

La parole n'étant pas demandée, M. Le Président clôt la discussion et prie Mme Elodie Golaz Grilli de procéder à la lecture des conclusions.

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 105-2016 de la Municipalité du 13 juin 2016,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini, intitulé "Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations".

C'EST À L'UNANIMITÉ QUE LES CONCLUSIONS DU PRÉAVIS
N° 105-2016 SONT ACCEPTÉES.

M. Le Président remercie Mme Elodie Golaz Grilli ainsi que les membres de la Commission pour leur travail et passe au point suivant de l'ordre du jour.

12. Dépôts de préavis – Discussion préalable

- **Préavis N° 1-2016 – Arrêté d'imposition pour l'année 2017**
Présidence: Commission des Finances

M. le Président ouvre la discussion.

La discussion n'est pas demandée, celle-ci est close.

13. Motions, postulats et interpellations

- **M. Pascal Golay, PLR**
Dépôt de la motion intitulée "Un frein à l'endettement: Outil positif et d'aide à la décision pour la Commune"

*Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,*

Le groupe PLR dépose aujourd'hui une motion intitulée "Un frein à l'endettement: Outil positif et d'aide à la décision pour la Commune".

Conformément à l'usage cette motion sera envoyée au Président de groupe et parti et développée lors du prochain Conseil.

Merci pour votre attention.

- **Mme Verena Berseth, Fourmi rouge**

Interpellation concernant la sécurité des personnes à mobilité réduite dans le quartier de Longemalle

Monsieur le Président,

Dans mon quartier il y a des pistes cyclables ce qui nous réjouit, mais les vélos empruntent souvent les trottoirs, ce qui n'est pas rassurant du tout pour les gens à mobilité réduite et encore moins pour les invalides en chaise roulante et les personnes avec des tintébins qui vivent dans ce quartier.

Ces personnes ont besoin de se déplacer régulièrement et ne devraient pas être en souci chaque fois qu'elles doivent traverser la route ou rouler sur le trottoir.

Je souhaite donc que les policiers de l'Ouest soient plus attentifs à ce problème.

Réponse de M. Olivier Golaz, Conseiller municipal

Monsieur le Président,

*Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,
Madame Berseth,*

Je vous remercie pour votre question. C'est vrai, nous constatons ces faits. Votre interpellation sera discutée avec "Police" et lors des bilatérales que nous avons avec le service de Mme Tinetta Maystre, avec lesquels nous travaillerons pour une réponse.

M. le Président rappelle que les interpellations doivent être appuyées par cinq membres au moins avant d'être développées.

- **M. Byron Allauca, Fourmi rouge**

Interpellation intitulée "La Ville de Renens prévoit-elle d'informer et d'encourager ses ressortissants étrangers à se naturaliser avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité?"

Monsieur le Président,

*Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers Collègues,*

Le 20 juin 2014, le parlement fédéral a accepté la nouvelle loi sur la nationalité qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Cette nouvelle loi prévoit des changements importants par rapport à la loi actuelle, par exemple: seuls les titulaires d'un permis d'établissement "permis C" pourront demander la nationalité (cela ne sera plus possible pour les permis B, F et L), il faudra attester ses connaissances orales et écrites (et non plus seulement orales) d'une langue nationale. De plus il faudra attester d'une bonne intégration pour les candidats et pour la famille, je ne sais pas comment la Commune ou la Canton va mettre en place cela. Il est également prévu qu'il n'y aura plus la possibilité de naturalisation avant un temps d'attente de 10 ans pour une personne ayant commis un petit délit de circulation avec un sursis de 6 mois ou 1 année. Durant la procédure de naturalisation, si vous changez de travail ou de commune il faudra à

nouveau déposer une nouvelle demande. Tous ces changements sont clairement un durcissement net pour une obtention du passeport suisse.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat vaudois, le mois de juillet dernier, a clairement encouragé les ressortissants étrangers à se naturaliser avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi, parce qu'il considère, avec raison, que la naturalisation est le couronnement d'une intégration réussie. Et Renens qui compte plus de la moitié de ressortissants étrangers dans sa Commune:

- A-t-elle prévu d'organiser une campagne spécifique d'information aux ressortissants étrangers sur les changements prévus dans cette loi?*
- De quelle manière pense-t-elle encourager et motiver ses ressortissants étrangers à se naturaliser avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi?*
- Est-ce qu'elle a prévu d'utiliser des relais potentiels d'information et de sensibilisation tels que la CISE, la permanence Info-Natu, les associations des étrangers, la FAR, les partis politiques, le Conseil communal, le site Internet, le délégué à la jeunesse, le Carrefour-Info, le courrier tout ménage, une séance d'information ouverte à la population, etc...*

Il est évident que je pense que vous ne pourrez me donner réponse aujourd'hui et espère celle-ci pour le prochain Conseil.

Réponse de M. Jean-François Clément, Syndic

Je vous remercie pour votre intervention qui est importante et qui atteste d'un durcissement des conditions d'octroi de la naturalisation. Nos services ont déjà entrepris quelques démarches et je propose de vous répondre plus complètement lors de notre prochaine séance du Conseil communal.

La discussion n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion.

14. Questions, propositions individuelles et divers

- **Mme Brigitte Rohr, PSR**
Démission

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de mon activité professionnelle, je suis, depuis 16 ans, membre au sein du syndicat du personnel des transports SEV, et depuis plus de 8 ans je fonctionne en tant que présidente du groupement des non-navigants.

Au niveau local, je suis également caissière de l'AVIVO Renens et environs et j'ai passablement œuvré dans divers comités de la section locale ou d'arrondissement du PS.

Mes engagements ont toujours reflété mes valeurs qui sont avant tout la solidarité, le partage et le respect.

Je m'étais engagée en 2006 à la section du PS de Renens suite à une rencontre avec Olivier Barraud, à l'époque secrétaire syndical du SEV, avec qui je partageais les mêmes idéaux, les

mêmes vues et les mêmes valeurs ainsi que le goût pour les actions ciblées, spectaculaires, mais respectueuses.

Cette expérience, en plus de m'avoir fourni une connaissance un peu plus approfondie que le citoyen lambda, m'a permis d'avoir de nombreux échanges amicaux.

Malheureusement ces valeurs, peut-être trop chimériques aux yeux de certains, n'existent plus. Les événements (nommons-les comme cela) du printemps dernier m'ont beaucoup marquée et ne reflètent en rien mes sentiments et aspirations.

Je n'ai ressenti que de l'hypocrisie, de la manipulation avec pour seule conviction : atteindre à n'importe quel prix la tour du pouvoir.

Trop idéaliste me direz-vous ? Peut-être, mais mes valeurs sont des caractéristiques inhérentes à la personnalité comme la solidarité et le partage.

Vous l'aurez compris, je ne me sens plus du tout à l'aise pour continuer tant au sein de mon groupe que de cette assemblée. Dès lors, je vous prie de prendre note de ma démission officielle.

Mon amertume est quelque peu compensée par le plaisir que j'ai partagé avec beaucoup d'entre vous durant la décennie écoulée et j'espère que ces amitiés tant de gauche que de droite pourront perdurer.

- **Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, PSR**
Démission

Bonsoir Chers Collègues,

C'est la rentrée, le premier Conseil de la législature et le dernier pour moi.

En effet, après 9 ans dans la commune de Renens dont 7 dans vos rangs, je déménage pour une autre commune, pas très loin. Cela explique également la raison pour laquelle je me suis retirée de la présidence du groupe que je venais d'acquérir.

Je ne vais pas revenir sur mes engagements, ni sur tout ce que j'ai fait et aurait pu faire... cela n'intéresse personne !

Mais j'aimerais dire cela:

Lorsque je me suis engagée dans la vie politique à Renens, quelques personnes m'ont fait comprendre que, dans cette ville, je n'allais pas me faire des amis et qu'il fallait se méfier de tout le monde. Peu importe, je ne m'engageais pas pour trouver des amis, mais bien pour travailler pour le bien de la communauté. Je suis heureuse de constater que ces personnes se sont trompées, car j'ai rencontré des gens extraordinaires et de valeur qui sont aujourd'hui mes amis et de tout bord politique confondu.

Malheureusement, j'ai tout de même le sentiment que la politique est un monde pervers et narcissique, même au niveau communal. Le pire est que ce monde règne au sein même de mon propre parti. Après les élections peu glorieuses au niveau éthique et moral de ce printemps, je n'ai aucun regret à partir maintenant et je suis soulagée de ne pas devoir siéger avec certaines personnes du PSR.

Le problème est que si l'on n'enlève pas la pomme pourrie du panier, et bien elle pourrit tout le panier.

Je vous souhaite plein de succès pour l'avenir de Renens. Continuez à travailler ensemble pour que Renens reste une ville où il fait bon vivre ensemble et n'oubliez pas le centre de nos préoccupations : le citoyen, la citoyenne.

- **M. Daniel Rohrbach, PSR**

- Démission

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Municipaux,

Chers amis et camarades politiques,

Chers ennemis et camarades politiques,

Chers adversaires politiques, ce qui n'empêche pas d'être aussi amis,

Les événements électoraux de ces derniers mois et plus particulièrement de cette dernière semaine m'ont amené à faire le point de la situation.

J'en ai tiré les conséquences suivantes; je n'étais plus à ma place ici et au sein du PSR.

Je vous transmets donc ma démission ce soir séance tenante.

Après 16 ans au sein de ce conseil et du PSR, j'aimerais remercier mes amis politiques et je vous souhaite plein de courage et de bons et fructueux débats.

Merci à M. Aso Piroti, nouveau président de section du PSR, de prendre note également de ma démission.

Au revoir.

- **Mme Elodie Golaz Grilli, PLR**

- Question relative au postulat intitulé "Fête des écoles: Lausanne, Prilly... Et Renens alors?"

Je suis désolée de prendre la parole après ces interventions; c'est un moment un peu triste...

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pu prendre connaissance du dernier guide pratique à l'attention des nouveaux habitants de Renens et à tous ceux qui veulent redécouvrir cette Ville.

Avec plaisir, j'ai découvert en page 10 une photo représentant des enfants déguisés qui défilent. Ma question est la suivante:

La Ville de Renens fait-elle de fausses promesses avec cette photo ou est-ce enfin un signe de réponse à mon postulat "Fête des écoles: Lausanne, Prilly et Renens alors?" déposé le 19 juin 2014 et qui, le 4 septembre 2014, a été transmis à la Municipalité à l'unanimité, moins une abstention par le Conseil communal?

Réponse de Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale

*Monsieur le Président,
Bonsoir Mesdames et Messieurs,*

Effectivement votre postulat a été transmis au Conseil d'Etablissement. Ce sujet est actuellement traité par un groupe de travail et vous aurez une réponse, sous forme d'un préavis, dès l'aboutissement de leur étude.

Mais c'est en bonne voie, je peux vous rassurer.

- **Mme Elodie Golaz Grilli, PLR**

- Questions relatives à l'organisation de la Municipalité de Renens

Le groupe PLR a pris acte de la nouvelle organisation des dicastères. Toutefois, il se pose quelques questions quant à l'utilité et les coûts d'une telle procédure. Ainsi nous vous posons les questions suivantes:

- *Sur quelle base stratégique, la réorganisation des dicastères a-t-elle été effectuée?*
- *Quels sont les coûts induits par ces changements?*
- *Quels les bénéfices souhaitez-vous tirer en termes d'efficacité?*
- *Et finalement, avez-vous tenu compte des avis des chefs de services concernés?*

Réponse de M. Jean-François Clément, Syndic

Merci pour vos questions qui sont des questions importantes et pour lesquelles nous avons des éléments à vous communiquer.

Toutefois, compte tenu du nombre de questions que vous posez et afin de ne pas me fourvoyer ce soir, je vous propose de répondre lors de la prochaine séance du Conseil communal.

- **M. Pascal Golay, PLR**

- Questions relatives à un/des cours de "Team Building" dispensé/s aux conseillers municipaux

Mesdames, Messieurs,

Pour cette législature, le groupe PLR sera très attentif aux dépenses publiques des cinq ans à venir et profite de cette tribune pour encourager fortement la Municipalité à faire le maximum pour éviter les dépenses superflues.

À ce sujet, il est arrivé à nos oreilles, et croyez le bien pas par un des membres de la Municipalité, que celle-ci a (ou va) organisé une (ou des) séances de coaching dit de "Team building" afin d'améliorer le dialogue entre les municipaux.

Ah bon ? Parce qu'il y'a un problème de dialogue ?

Il nous semblait que lors du deuxième tour des municipales, que la gauche unie prônait haut et fort à la population renanaise justement sa cohésion et sa capacité de dialogue, d'où d'ailleurs la présentation d'une liste unique de gauche. Nous aurait-on trompés ?

Non, inutile de répondre, je crois connaître la réponse...

Mais alors pourquoi? Ah! J'ai peut-être une idée: est-ce est pour trouver une solution afin d'écouter efficacement les propositions du seul municipal représentant à lui tout seul les 40% de la droite de ce législatif?

Non, inutile de répondre non-plus, ce n'est toujours pas ma question et je crois que je connais aussi la réponse.

Bon, plus sérieusement maintenant, voici clairement les questions posées par le groupe PLR

- 1. Combien de sessions ont été (ou vont êtres) organisées?*
- 2. Qui y a participé?*
- 3. Qui a payé ? Les municipaux sur leurs propres deniers ou est-ce la population?*
- 4. Dans ce dernier cas, quel en est le coût?*
- 5. Quelles sont les perspectives attendues par l'exécutif après ces cours? (ou écrit plus simplement : est-ce que cela changera vraiment quelque chose?).*

Le groupe PLR vous remercie d'avance pour ces réponses.

Réponse de M. Jean-François Clément, Syndic

Effectivement nous avons entrepris une démarche d'accompagnement d'équipe, mais rassurez-vous ce n'est pas novateur. Si vous consultez les sites internet, vous verrez que la Migros, l'UBS, le CHUV notamment ainsi que toute organisation soucieuse de permettre à ses cadres de réaliser rapidement une équipe performante y recourent.

C'est comme de se préparer à un marathon plutôt que de soigner les blessures à l'issue de celui-ci. C'est de la prévention, c'est de la communication, c'est passer d'une collection d'individus à une équipe performante et cela peut se faire, quelle que soit la composition politique d'un groupe. L'intention étant de travailler mieux ensemble, de partager du sens et de mieux pouvoir aborder les difficultés, les problématiques toujours plus complexes qui sont les nôtres, c'est pourquoi cette démarche a été entreprise.

Moi-même je l'ai fait dans un autre contexte, et c'était quelque chose qui était interprété comme la capacité de reconnaître que nous sommes meilleurs en équipe que tout seul. Vous le constatez aussi dans le foot, les équipes qui ont un bon joueur, auquel toute l'équipe se consacre, sont parfois moins bonnes que celles qui ont onze joueurs portant une même intention et qui s'accordent à mettre le ballon au fond des filets sans savoir qui est le dernier joueur à l'avoir touché.

Vos questions sont beaucoup plus nombreuses que ce que je viens d'évoquer, et il me plaira d'y répondre rapidement aussi. Merci beaucoup.

- **M. Byron Allauca, Fourmi rouge**
Question relative à la prolongation de la ligne tl N° 25

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers Collègues,*

A l'époque, il avait été communiqué à la CUAT et dans différentes séances que suite à la prolongation de la ligne 25 jusqu'à la gare de Renens, un nouvel arrêt serait créé proche du nouveau gymnase, à la rue du Simplon. La rue est maintenant terminée, les trottoirs élargis,

mais je n'ai pas vu de signe de ce nouvel arrêt. Est-ce que ce dernier est toujours d'actualité ou celui-ci a été oublié?

Réponse de Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale

*Monsieur le Président,
Monsieur le Conseiller,*

Bien sûr que le projet existe, mais sa réalisation n'est pas prévue à court terme. A l'époque où il avait été question de placer un arrêt de bus, l'idée était qu'il se ferait en accompagnement au quartier qui allait venir, pour être placé de façon assez naturelle entre les bâtiments qu'il devra desservir. La place est prête pour l'accueillir, par contre l'arrêt sera construit en même temps que les habitations, c'est donc dans un horizon de trois à cinq ans, en fonction du développement du quartier.

C'est ce qui avait été convenu à l'époque, et cela paraît sage aussi, c'est que nous planterons les nouveaux arbres, à ce moment-là, de façon à ne pas engendrer de mauvais investissements parce que le quartier se développe autrement. Les choses vont se décanter bientôt, la mise à l'enquête des bâtiments qui vont se développer dans le plan de quartier des Entrepôts est prévue pour 2017 ou 2018, ce sera donc à ce moment que nous pourrons le construire.

- **M. Gabriel Maillard, PSR**

- Proposition relative à l'éclairage du préau central du Collège du Léman

*Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers Collègues,*

A la suite de suggestions reçues de voisins du quartier de la Piscine, je propose d'améliorer l'éclairage du préau central du Collège du Léman.

En effet l'illumination existant actuellement sur la place est plus design que fonctionnelle. Pour arriver au détecteur de mouvement des bâtiments Joran et Vaudaire depuis la rue du Caudray qui enclenche les lampadaires, il faut traverser le préau central dans l'obscurité quasi totale.

A l'origine du projet, il y avait une idée, faire dialoguer les trois bâtiments autour d'un préau central généreux. Relier les quartiers voisins, atténuer les barrières physiques. Multiplier les usages...

Pour améliorer l'illumination je propose de mettre 1 ou 2 poteaux d'éclairage qui soient allumés jusqu'au 23h par exemple, car il y a des activités dans les salles de sport assez tard.

Merci de votre attention

Réponse de M. Didier Divorne, Conseiller municipal

*Monsieur le Conseiller,
Mesdames et Messieurs,*

Je vous remercie pour vos questions, nous allons analyser votre proposition avec le service et voir quelles sont les possibilités. Nous regarderons également si nous pourrions directement déclencher quelque chose ou si cela doit passer par un postulat (j'ai un doute là-dessus). Mais quoi qu'il en soit, votre proposition est intéressante, nous l'étudierons et vous rendrons réponse.

- **M. Richard Neal, PSR**
Information relative à la présidence du groupe PSR

*Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,*

Suite à la démission de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, j'ai été élu lundi afin de prendre la fonction de Président de groupe du Parti socialiste de Renens.

- **Mme Irène Frei-Premet, Les Verts**
Questions relatives à l'école du Mont-de-By

*Monsieur le Président,
Chers Collègues,*

J'ai deux questions qui concernent la sécurité des écoliers dans la cour d'école du Mont-de-By. Il y a deux choses qui me paraissent dangereuses.

La première est qu'il y a deux séries de marches d'escalier qui se rejoignent à angle droit et les deux marches du haut sont descellées depuis longtemps, l'angle est très aigu et il y a un risque qu'un enfant se fasse mal s'il tombe à cet endroit. Il y a deux ans, une enseignante, consciente du danger, a placé en haut des marches un bac à fleurs afin de bloquer l'accès à l'escalier. Est-ce que la Municipalité pourrait éventuellement réparer l'escalier ou le modifier, car cela fait longtemps que cette situation est dangereuse?

Deuxièmement et toujours au sujet de cette cour, cela concerne l'angle que fait le préau avec d'un côté le chemin des Côtes et de l'autre la sortie du parking souterrain. Il n'y avait pas de barrières à cet endroit et il est arrivé que des écoliers sautent par-dessus le mur afin de partir du côté de la rue au risque d'être heurté par des voitures qui sortent du parking. C'est la même enseignante, toujours consciente des dangers, qui a planté dans des bacs deux clématites et a installé une claie en bois qui bouche l'accès aux enfants et sert à la fois de support pour les plantes. Est-ce que la Municipalité pourrait également se pencher sur ce problème? Envisager peut-être de planter des clématites en pleine terre parce que l'une d'elles s'est desséchée, probablement par manque d'eau cet été, et aussi de renforcer la barrière? L'enseignante avait réalisé un joli travail pour la sécurité des élèves et cela agrémentait la cour un peu triste du Mont-de-By par de magnifiques fleurs violettes.

Réponse de M. Didier Divorne, Conseiller municipal

La sécurité est une des priorités pour la Municipalité et il va de soi que nous allons regarder avec nos services l'état des escaliers et les réparer. Nous examinerons également le niveau de dangerosité par rapport à la route et nous prendrons les mesures nécessaires pour les barrières. S'agissant des fleurs, nous regarderons également avec le Service Environnement. Merci.

- **M. Michele Scala, PSR**
Informations diverses

*Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs,*

Sur vos tables, vous avez trouvé beaucoup de documents et parmi ceux-ci, un flyer du groupe intergénérationnel. Ce groupe composé de l'AVIVO, de Pro Senectute et de la délégation Jeunesse pour la Commune, organise une après-midi sur le thème: jeux d'ici et d'ailleurs qui aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2016 de 14h00 à 17h00 au Centre de Rencontre et d'Animation à Renens. J'aimerais inviter les conseillers qui approchent la soixantaine de vous inscrire par téléphone ou par e-mail jusqu'au 26 septembre 2016. Ne manquez pas cette occasion de participer à ces jeux.

Étant donné que j'ai la parole, je la garde et souhaiterais remercier la CISE et la Municipalité pour l'excellente exposition de photos qui a eu lieu sur la place du Marché "Baraques, xénophobie et enfants cachés - Pourquoi il ne doit plus y avoir de statut de saisonnier en Suisse". J'ai beaucoup apprécié d'autant plus que je suis issu d'Italie et que les saisonniers c'étaient d'abord les italiens dans les années 1950-60.

Pour rester dans le travail de mémoire, je me permets de vous annoncer une exposition des colonies libres italiennes en Suisse de 1943 à nos jours dans le local de la Colonia Libera Italiana de Renens à l'avenue du Temps 9B du 1^{er} au 24 octobre de 15h30 à 18h30. Le 26 octobre, pour ceux qui le désirent, vous pourrez revoir cette exposition à la Salle de Fêtes du Casino de Montbenon où, à 19h30, les étudiants de la Haute Ecole des Arts et du Théâtre de Malley (La Manufacture) présentent une comédie sur les immigrés (italiens dans le cas précis) et les Suisses qui les ont accueillis. Ce sera une soirée festive et j'espère également que cette comédie soit jouée à Renens, ville multiculturelle. Merci.

- **M. Nicolas Freymond, Fourmi rouge**
Informations relatives aux accords TISA

*Monsieur le Président,
Chères et Chers Collègues,*

En 2015, notre Conseil a adopté une résolution déclarant Renens "hors zone TISA". Pour mémoire, TISA est l'acronyme en anglais couramment utilisé pour parler de l'accord négocié secrètement à Genève depuis 2012 par une huitantaine d'états, dont les Etats-Unis, tous les états membres de l'Union Européenne et la Suisse dans le but, révélé par Wikileaks, de libéraliser totalement le commerce des services. En déclarant notre Commune "hors zone

TISA", notre Conseil souhaitait, l'année dernière, montrer son attachement indéfectible aux services publics.

Il y aura très prochainement une nouvelle occasion de le faire puisque le 24 septembre débutera une semaine d'action contre TISA, organisée par la coordination Stop TISA-Vaud à laquelle participent notamment les partis des Verts, du Parti Socialiste Vaudois, du POP et un certain nombre de syndicats comme la Fédération syndicale sud, le Syndicat des Services publics et l'Union syndicale vaudoise, notamment. Au programme, je relèverai deux points:

1. Un procès fictif intenté par une entreprise contre la Ville de Lausanne au sujet de cantines scolaires. Cela peut vous paraître étrange, mais nous avons vu en Amérique latine un certain nombre d'entreprises multinationales, comme Nestlé par exemple, qui intentait des procès aux Etats au motif qu'ils essayaient de fournir eux-mêmes de l'eau potable à leurs citoyens contre l'intérêt des grandes entreprises telles que Nestlé. Ce projet fictif aura lieu le samedi 24 septembre dès 11h00 à la Place de la Palud à Lausanne.
2. Une table ronde qui se tiendra la mardi 27 septembre dès 18h30 à l'Espace Dickens, à Lausanne également.

J'espère que j'aurai su vous donner envie d'y participer. Au plaisir d'y rencontrer certaines et certains d'entre vous.

- **Mme Dea Bllaca, PSR**

- Réaction suite aux portes ouvertes de la Ferme des Tilleuls

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mes chers Conseillers communaux,
Chers spectateurs,

J'apporte une petite touche un peu plus positive ce soir.

C'est une première pour moi de parler ici face à vous et de partager avec vous le fond de mes pensées juvéniles pour ma première séance du Conseil communal.

Je voulais tout simplement féliciter tout le travail ayant été mis en place pour les portes ouvertes de la Ferme des Tilleuls dans le cadre de la journée européenne du patrimoine, grâce à notre belle Ville de Renens. Ayant été bénévole tout au long du week-end, j'ai pu réaliser à quel point il était important de construire à partir de ce que nous possédons déjà, de forger un avenir avec une histoire extrêmement riche. Bientôt âgée de 300 ans, cette bâtisse, rénovée de manière fidèle, a réussi à tisser des liens entre des personnes issues de milieux différents, elle a réussi à rassembler plusieurs époques et faire coexister celles-ci en l'espace de quelques heures, quelques jours. Tisser des liens et coexister, c'est ce pour quoi je me trouve ici à présent.

- **Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale**
Information relative au plan de quartier de Malley-Gare

Monsieur le Président,

Prendre la parole après Mme Dea Bllaca... Merci pour ces belles paroles.

C'est dans ce même esprit positif que j'aimerais attirer votre attention sur le document que vous avez trouvé sur vos tables, qui vous invitent, certes, à une séance supplémentaire, mais celle-ci concerne le plan de quartier de Malley-Gare que vous avez adopté en juin dernier de façon assez majoritaire et soutenue.

Vous savez qu'un référendum sur le plan de quartier Malley-Gare sera soumis aux citoyens de Prilly au mois de novembre. Dans cette optique, vos collègues de Prilly ont constitué une association de soutien au PPA Malley-Gare dénommée "Malley Demain" qui défend le oui au référendum et vous invitent à les rejoindre soit en participant à cette séance le 28 septembre au CIGM, soit en vous inscrivant sur le site de Malley-Demain en tant qu'adhérent à cette association, et ainsi déclarer votre soutien. Cela vaut pour vous bien sûr au Conseil communal parce que vous étiez engagé en première ligne, cela vaut aussi pour les spectateurs qui nous regardent, qu'ils sachent qu'il existe une association à Prilly soutenant ce plan de quartier qui nous concerne de très près aussi.

Il y a déjà eu plusieurs soirées participatives où nous avons pu débattre de différentes choses. La semaine dernière nous avons également pu aller découvrir le patrimoine par le biais de deux ballades historiques à travers Malley et la semaine prochaine, le 21 septembre à la Galicienne, aura lieu un débat dans le cadre de la semaine de la mobilité sur les questions de la mobilité. Je vous invite vraiment à donner suite et à accorder votre soutien à ce plan de quartier.

- **M. Le Président**

Je souhaiterais vous donner encore deux informations:

Les conseillères et conseillers ayant été assermentés lors de la séance du mois de juin recevront des mains de leur Président de groupe respectif leur diplôme. S'agissant du Règlement du Conseil, de la Loi sur les Communes, ces documents peuvent être téléchargés sur Internet ou peuvent être demandés à Mme Yvette Charlet, Secrétaire.

D'autre part, M. Eugène Roscigno, souhaiterait réunir, en fin de séance, les membres de la commission de recours en matière d'impôts pour une transmission d'informations.

Finalement, je voulais également vous dire que nous avons vu ce soir, je ne sais pas si nous pouvons l'appeler, une hémorragie, mais dans ma profession c'était cela et toute hémorragie est une situation parfois inquiétante, une situation parfois dangereuse, mais pour les nouveaux conseillers présents ce soir, j'espère que cela n'entraînera pas de découragement. Certains départs doivent nous faire réfléchir, essayer de comprendre pourquoi certaines personnes n'arrivent plus à assumer des erreurs peut-être qui ont été faites, des faux pas, des mauvais pas, mais ce que je voulais vous dire, et c'est mon sentiment le plus profond, il ne faut pas s'attaquer à la politique, la politique est extraordinaire, la politique ce sont des gens, des citoyens qui s'occupent, qui réfléchissent, qui essayent de trouver des solutions aux nombreux problèmes qu'une commune peut rencontrer. Ce n'est pas la politique qui est

mauvaise, parfois ce sont les gens qui font la politique qui sont mauvais. Et dans ce cas-là, vous savez bien ce que nous devons faire.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt cette première séance et rappelle que la prochaine séance du Conseil communal se tiendra le **jeudi 13 octobre à 20h00** et remercie toutes les conseillères et conseillers pour leur travail et leur attention.

Clôture de la séance à 21h30

Le Président

La Secrétaire

Silvio Torriani

Yvette Charlet